

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne: 20 c  
Réclamations: 30  
Faits divers: 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

ABONNEMENT.

SAUMUR: 30 fr.  
6 mois: 16  
3 mois: 9  
Poste: 35 fr.  
6 mois: 18  
3 mois: 10

On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste. chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR, 5 OCTOBRE

## ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

La liste conservatrice pour le département de Maine-et-Loire l'a emporté hier avec une majorité écrasante de 26,000 Voix.

(Voir le détail à la Chronique Locale.)

### Chronique générale.

RENOUVELLEMENT DES MANDATS.

Le premier soin de la nouvelle Chambre sera de procéder à la nomination du Président de la République pour une nouvelle période de sept années.

Une fois les élections législatives et l'élection présidentielle accomplies cette année, il restera à faire, en août de l'année prochaine, le renouvellement par moitié des conseillers généraux et d'arrondissement, puis le corps électoral — à part les élections partielles qui se produisent toujours sur tel ou tel point du territoire — entrera dans une période d'inactivité.

Les élections ne se représenteront plus, en effet, qu'aux dates suivantes:

Renouvellement par tiers du Sénat: janvier 1888.

Renouvellement intégral des conseils municipaux: mai 1888.

Renouvellement par moitié des conseils

généraux et d'arrondissement: août 1889. Renouvellement intégral de la Chambre: octobre 1889.

LES PREMIERS TRAVAUX DE LA NOUVELLE CHAMBRE.

On sait que les bureaux des différents ministères préparent une série de projets de loi susceptibles d'être soumis immédiatement à la nouvelle Chambre.

Nous apprenons que dans la première partie consacrée aux finances figure une demande de crédits nouveaux pour le Tonkin et un projet de relèvement d'impôts. On sait ce que cela veut dire.

La seconde partie relative aux réformes sociales porte: sur la liste d'association, la réforme de la loi de 1867 sur les sociétés, et la réorganisation de la caisse de retraites pour la vieillesse qui entraînera une modification de la loi sur les sociétés de secours mutuels.

Les électeurs qui auront voté hier pour des candidats opportunistes feront bien de relire ce très-court passage de la lettre d'un soldat, en ce moment au Tonkin:

« Haïphon, août 85.

« Le Tonkin est absolument inhabitable. Les chevaux y meurent, les moutons n'y vivent que deux jours. Les ambulances ont aujourd'hui 4,000 malades, et le choléra est à Hanoi. Le pays ne produit rien que du riz; il ne consomme rien. La population est pauvre, car elle est trop abondante pour le sol: elle vit de rien, n'a besoin de rien, et la meilleure preuve la voici: au Tonkin, la monnaie courante est la sapèque, il faut 33 sapèques pour faire un sou: or, un Annamite déjeune très-bien pour trois sapèques, la dixième partie d'un sou! Quant à la température, elle est incompréhensible: l'été est pour nous un supplice. Enfin, je ne te parle pas de ce qui se passe ici, il me faudrait trop de détails. Tu n'as d'ailleurs pour connaître la vérité qu'à prendre la contre-partie des dépêches officielles. »

Voilà toute la politique des opportunistes!

QUE SE PASSE-T-IL A MADAGASCAR?

Le Standard, qui a reçu des nouvelles de MADAGASCAR, publie une grave dépêche qui lui est parvenue par la voie de Zanzibar:

« L'amiral Miot a attaqué Farafatte le 10 septembre, avec 4,200 hommes.

« Les Hovas lui ont fait une résistance énergique.

« Ils étaient retranchés derrière une forte position.

« Après quatre heures de combat, les Français ont été repoussés avec des pertes sérieuses.

« Les Hovas les ont poursuivis dans leur retraite, et ont depuis lors ATTAQUÉ TAMATAVE pendant la nuit.

« Ils ont lancé des bombes dans la ville.

« Les Français disent que leur attaque à Farafatte a été une simple reconnaissance. »

Or, on sait dans quel triste état se trouvent nos malheureux soldats à Madagascar et il n'y a que trop lieu de considérer comme vraie la nouvelle du Standard.

Le gouvernement nous renseignera-t-il enfin au juste sur ce qui se passe là-bas?

APRÈS LES ÉLECTIONS, peut-être?

Voici comment se répartissent les candidatures de l'opposition conservatrice pour toute la France:

Députés sortants.....	90
Conseillers généraux.....	82
Anciens députés.....	66
Avocats.....	30
Anciens magistrats.....	33
Propriétaires.....	39
Agriculteurs.....	25
Maires.....	23
Conseillers municipaux.....	21
Négociants.....	20
Anciens préfets.....	15
Industriels.....	15
Anciens officiers.....	11

Généraux.....	9
Anciens ministres.....	9
Anciens fonctionnaires.....	9
Anciens sénateurs.....	8
Journalistes.....	8
Conseillers d'arrondissement.....	8
Anciens sous-préfets.....	8
Amiraux.....	5
Ingénieurs.....	5
Notaires.....	4
Diplomates.....	3
Membres de l'Institut.....	2
Evêque.....	1

AVEUX DES FRANCS MAÇONS.

Il a paru ces jours derniers, à Lyon, un nouveau journal intitulé le Franc-Maçon. Ce journal annonce dans son article qu'il a pour but de défendre la Maçonnerie et de répondre aux attaques dirigées contre elle.

De ce premier numéro nous détachons la déclaration suivante, qui mérite bien d'être soulignée:

« Non, il n'y a pas de place dans une Loge excommuniée pour un catholique sincère, fidèle à sa religion, respectueux de ses dogmes... »

« On n'y voit guère mieux placés les hommes religieux d'autres cultes... »

« On ne peut se sentir à l'aise dans les Loges que dégagées des crédulités du passé. Avec le libre examen maçonnique, il n'y a plus place parmi les maçons que pour l'athée, le matérialiste, le positiviste, tous les penseurs libres... »

Est-ce clair? Sur la question politique, l'auteur de l'article, après avoir constaté qu'un franc-maçon ne saurait être à sa place dans l'Union conservatrice, se résume ainsi:

« Le terrain d'union, Gambetta l'avait bien vu, avec son jugement politique si prévoyant et si élevé, lorsqu'il s'écriait à Romans: « Le cléricalisme, c'est l'ennemi! » Il est des politiciens habiles qui prétendent faire la République avec la Religion. Le temps est passé. »

— Ce soir, répéta M. de Guity d'un ton sec. Ah! attends un instant. Quelques mots pour Jeanne-Marie, mes instructions, qui ne logeraient pas dans la cervelle.

Guillaume était toujours debout. Il regardait courir, sans penser, la plume de son père, qui traçait sur le papier ces caractères nets et fermes qu'il connaissait si bien. C'était son arrêt qui se signait, mais il n'en éprouvait aucune peine. Le plus terrible était passé: cette douloureuse entrevue dans laquelle son cœur avait failli s'échapper vingt fois. Pour l'instant présent, il ne sentait que la délivrance, ce sentiment que doit éprouver le coupable en quittant son juge après un interrogatoire torturant.

— Je n'ai pas besoin de vous avertir, monsieur, dit le baron en fermant sa lettre, que votre pension est supprimée à partir de ce jour; vous aurez un crédit... (limité, naturellement) chez les fournisseurs de Brest que je vous désignerai. Cela suffira.

Le jeune homme s'inclina silencieusement, et il allait sortir, quand M. de Guity parut se raviser tout à coup, et fit signe à Lebihan de les laisser encore seuls.

— Un dernier mot, monsieur. Pendant que nous sommes sur ce triste chapitre de vos folies, n'auriez-vous pas une confession plus complète à me faire? Je préférerais tout régler pendant cet entretien qui ne se renouvelera pas de longtemps.

cet exil... Cependant je ne veux pas vous rendre une liberté dont vous avez fait un si déplorable usage. Malheureusement, l'autorité paternelle est bien impuissante aujourd'hui, et la loi ne vient plus au secours de ce plus sacré des commandements de Dieu. Voici donc ce que j'ai résolu...

Guillaume écouta d'un air qu'il s'efforçait de rendre indifférent.

— Vous habiterez, à une lieue d'ici, la Tour de la Reine Anne, que vous ne devez pas avoir oubliée, au bout du parc, presque au bord de la mer. J'en avais fait il y a quelques années un rendez-vous de pêche et de promenades. C'est fort habitable. Marie-Jeanne, la veuve de mon ancien garde de la Pêcherie, occupe le rez-de-chaussée avec son fils Jean-Louis. Tous deux vous serviront. Vous trouverez des promenades le long de la côte, mais je vous prie de ne jamais les diriger de ce côté. Je vous promets, en retour, que vous ne me rencontrerez pas sur votre chemin.

Et M. de Guity tira la sonnette qui retentit dans les corridors déserts. Lebihan parut.

— Prends ton falot, dit le maître sans regarder son fils, et conduis M. le vicomte à la Tour de la Reine Anne.

— Ce soir? demanda le maitre avec surprise. Mais, commandant, il fait un temps horrible! La neige vous aveugle, et l'on ne voit pas son chemin à deux pas devant soi!

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## LA ROCHE-NOIRE

PAR MARIE MARÉCHAL.

Guillaume mordit ses lèvres jusqu'au sang pour se contraindre au silence. Mais de ses yeux jaillit une flamme presque sauvage, provoquée par l'involonté sanglante qu'il venait de recevoir.

— Oh! s'il n'était pas mon père! pensa-t-il.

— Le gage que je veux, continua le baron, c'est vous-même, c'est votre travail qui peut seul me le donner. Voyons, que savez-vous faire?

Depuis quatre ans que vous promenez votre oisiveté sur les boulevards de Paris, vous restez-il quelque chose encore, quelques fruits de vos études qui n'aient pas été complètement dissipés comme le reste?

Guillaume ne répondit pas.

— On vantait, si j'ai bonne mémoire, votre goût pour le dessin et la peinture. Dessinez, peignez, faites ce que vous voudrez, mais faites quelque chose. Ce sera toujours moins déshonorant pour un gentilhomme que de dévaliser au jeu de pauvres employés du commerce, et de les conduire au

Quelle agonie pour Guillaume! Il fut sur le point de s'élaner vers la porte et de rompre cette pénible négociation que son père lui faisait si humiliante. Mais le ver rongeur était toujours là. Le remords parla plus haut que l'orgueil.

— Mon père, murmura-t-il en s'efforçant de dompter les violences qui bouillonnaient au dedans de lui, je suis disposé à faire tout ce qu'il vous plaira. Mais mon obéissance ne peut remplacer le talent que je n'ai pas. On me vantait comme amateur, mais je suis loin d'être un artiste.

— C'est votre travail seul qu'il me faut, monsieur, le travail qui purifie tout, et qui est la plus salutaire des expiations. Travaillez. Je me charge du reste.

— Dois-je retourner à Paris ce soir même? demanda Guillaume. J'arriverais encore pour l'express de deux heures du matin, si vous voulez bien me faire conduire en voiture.

— Paris n'entre pas dans mes plans, répondit brièvement le baron en se levant comme pour indiquer que l'entrevue touchait à sa fin.

— Alors, mon père, veuillez m'indiquer une résidence. Exigeriez-vous que je revienne à la Roche-Noire?

— Non, non, dit avec force M. de Guity. Il n'y aura pas de place sous mon toit pour le fils rebelle et déaaturé, jusqu'au jour de la réhabilitation complète. Il dépend de lui d'abréger le terme de

Vraiment, si l'on ne veut pas être éclairé, après des aveux si dégagés de l'ancienne hypocrisie, c'est qu'on ferme volontairement les yeux sur l'abominable secte et sur le caractère véritable de notre République de Francs-Maçons.

LES MISSIONS FRANÇAISES CATHOLIQUES APPRÉCIÉES PAR LES ALLEMANDS PROTESTANTS.

M. le baron de Bulow, un officier protestant allemand, vient de publier dans le *Berliner Tagblatt* une lettre où il fait le plus vil éloge des missionnaires français catholiques.

« Les missions sont dans les mains des Anglais et des Français, dit-il. Les Anglais enseignent uniquement la religion, les Français commencent par apprendre à leurs élèves un métier et l'agriculture; ils civilisent d'abord, puis ils enseignent la religion.

» Les Français ont acheté de petits enfants au marché des esclaves. Ces garçons ont été élevés par les missionnaires, les filles par les religieuses. Les filles ont appris à coudre et à faire la cuisine, les garçons des métiers et la culture.

» Les nègres des missions catholiques habitent des maisons construites à l'euro-péenne, si les Pères tiennent rigoureusement à ce que les convertis ne retombent pas dans leurs anciennes habitudes sauvages et immorales.

» Nous autres Allemands, nous devons les plus grands éloges aux missionnaires français: car tous les voyageurs (allemands sans exception) ont été reçus et soignés par les missionnaires avec un vrai dévouement, quoique les Pères soient déjà surchargés de travail.

» Il y a à peine quelques semaines qu'un Père a veillé quatre nuits consécutives au chevet de plusieurs malades allemands, leur a donné son vin jusqu'à la dernière goutte, sa literie et les souliers qu'il portait. C'était un prêtre français du Saint-Esprit. La mission française n'est pas riche; elle mérite d'autant plus notre reconnaissance et notre considération.

» Ils ont agi envers nous en véritables Samaritains, quoique nous soyons protestants allemands et que la plupart d'entre nous aient fait la guerre contre la France en 1870; nos compatriotes et coreligionnaires devraient s'inspirer de cet exemple.

Beaucoup de journaux ont rendu hommage à l'impartialité de ce jugement. Il importe de faire remarquer, à ce sujet, que c'est déjà la seconde fois que M. de Bulow exalte les missionnaires catholiques.

LES TARIFS DE CHEMINS DE FER.

Un journal illustré indique d'une façon saisissante la situation réciproque de la France et de l'Allemagne au sujet des tarifs de pénétration sur les chemins de fer de ces deux pays.

L'industriel allemand est représenté sous les traits d'un homme bien portant et magnifiquement vêtu, tandis qu'au contraire

l'industriel français a l'aspect d'un cadavre et porte des vêtements usés.

Premier dialogue :

L'industriel allemand : Combien demandez-vous pour le dransbord des sucres ?

L'employé français : Vous êtes Français ou Allemand ?

Réponse : Allemand.

— Alors, c'est moitié prix !

Deuxième dialogue :

L'industriel français : Combien demandez-vous pour le transport des huiles ?

L'employé allemand : Fous êtes Allemand ou Français ?

Réponse : Français.

— Alors, c'est le touple !

Quoi de plus saisissant que ce tableau ? Et c'est pourtant la vérité !

Et dire que nos députés républicains n'ont pas trouvé un moment, pendant les quatre années de leur mandat, pour étudier la réforme de ces lois iniques qui pèsent sur l'agriculture française ! Et dire encore qu'ils se représentent à nos suffrages !

## LANG-SON

La lutte électorale dans le département de l'Ain a provoqué les édifiants aveux d'un républicain, M. Germain. Membre de la commission du Tonkin, M. Germain a eu en mains toutes les pièces et documents, il a pu établir facilement la part de responsabilité de chacun dans cette triste expédition.

Voici le jugement qu'il a porté devant ses électeurs :

« Je puis enfin parler, maintenant que l'arrêt du conseil de guerre est rendu. J'ai été membre de la commission du crédit de 200 millions pour le Tonkin, j'ai vu les dépêches du général de Négrier télégraphiant :

« Je suis enveloppé, écrasé; attendez-vous aux événements les plus graves. Nous manquons de tout. Ravitaillez Lang-Son par tous les moyens, même les plus héroïques. »

» C'est triste à dire, c'est une honte pour le pays, le colonel Herbinge a été mis sur la sellette pour des motifs politiques. Que tout le monde le sache : Nos soldats et nos marins ont été des héros; s'ils n'ont pas toujours été victorieux, c'est notre faute; c'est que le gouvernement les a laissés manquer des moyens, des ressources nécessaires !

» Et ce n'est pas mon opinion que je donne : c'est celle d'un militaire, du ministre de la guerre actuel, qui a dit à plus de 200 députés :

« L'expédition sur Lang-Son est une tentative coupable, une folie. Je ne m'y prêterai jamais. Je donnerai plutôt ma démission. Nous avons une frontière excel-lente, le Delta; il faut nous en contenter. »

» A Madagascar, nous avons 5 à 6,000 hommes qui n'ont pas pu avancer d'un pas. L'amiral Galiber pour Madagascar, comme le général Campenon pour le Tonkin, a ré-

qui le regarde avec son éternel sourire. Elle est toujours la même, les cheveux soulevés par le vent, un carquois sur l'épaule, et courant à travers les allées d'un parc, légère comme Diane, dans cette robe de soie d'un vert pâle, relevé d'or, qui paraît inusable depuis deux siècles, comme les vêtements des immortelles. Il a peine à détacher les yeux de ce pastel d'une originalité piquante. Puis tout à coup le voilà transporté au milieu de ces joies bryantes de la vie parisienne, qu'il quitte à peine, et dont il est si loin cependant. Enfin, il se retrouve encore à la Roche-Noire, auprès de sa mère, qui savait si bien l'apaiser en passant sur son front sa main blanche, dont le contact le rassérénait. La voix de son père vint le tirer de cet état, qui n'était ni la veille ni le sommeil, mais une sorte de somnambulisme à demi clairvoyant.

— Eh bien ! monsieur, les souvenirs ne vous reviennent pas, il me semble ?

Rappelé à la situation présente, Guillaume fait un violent effort sur lui-même, et il commence la recherche de ce pénible détail. Souvent sa plume s'arrête comme honteuse du chiffre qu'elle doit tracer et de la longueur de la liste. Le travail s'achève cependant.

— C'est fini ? demanda M. de Guity.

— Oui, mon père.

— Donnez alors.

Et le baron lit tout haut d'un air impassible :

pété hautement que vouloir conquérir cette Ile immense est une folie. »

On comprend, après cela, tout le silence que l'on a fait autour du procès Herbinge, l'ordonnance de non-lieu rendue et les compensations promises.

Quoi qu'on fasse, rien ne saurait atténuer le crime de M. Ferry et de sa majorité.

Par leurs actes ou leurs compromissions coupables, ils demeurent responsables du sang répandu et de la ruine de la France.

## République ici, Monarchie là-bas !

La République, qui en France menace et veut expulser les princes, donne des rois aux peuples des colonies.

On sait qu'une dépêche du Tonkin, expédiée par le général de Courcy au ministre de la guerre, a annoncé le couronnement à Hué d'un nouveau roi.

Le général de Courcy assure que depuis la nomination du nouveau roi la situation de l'Annam s'est améliorée.

Comment concilier cela avec les dires de la presse républicaine, laquelle prétend que la Monarchie est un fléau ?

Et le suffrage universel, que devient-il ?

A-t-on consulté le peuple annamite avant de couronner le souverain de Hué ?

Non, on l'a imposé par la force des baïonnettes. Les républicains ont donc fait un tyran ?

Il n'y avait donc pas dans la colonie de majors Laborde pour protester contre l'avènement du roi Donc-Kahm ?

Pourquoi au lieu d'un souverain la République n'a-t-elle pas gratifié l'Annam d'une République et d'un Président pareil à Grévy ?

C'est sans doute parce qu'il n'aurait pas amélioré la situation comme un Roi.

Alors que n'améliore-t-on également la situation de la France en y rétablissant la Monarchie ?

Ainsi le suffrage universel que les républicains vantent ici leur paraît superflu et nuisible au Tonkin.

La République est bonne pour faire empirer le mauvais état de la France, et la Monarchie est salutaire pour améliorer l'Annam ? Etrange !

De sorte que le cri de : Vive le Roi ! qui est sédition sur notre continent, devient obligatoire aux colonies.

Albert Wolf, dans le *Figaro*, suppose qu'à Saint-Cloud il crie : Vive le Roi ! Aussitôt il sera bousculé, frappé, arrêté par les gendarmes français et mis en prison.

En sortant des cachots, il s'expatrie et, repentant, s'en va à Hué, où il crie : Vive la République ! Alors il est de nouveau bousculé, arrêté par les mêmes gendarmes français et bâtonné.

C'est ainsi que la gendarmerie doit veiller sur la République en France et sur la Monarchie au Tonkin.

Supposez maintenant que la voyoucratie annamite se soulève, fasse un 4 Septembre et essaie de fonder la République avec Jules Ferry pour président. Le gouvernement ré-

Au carrossier.....	4,500 fr.
Au tailleur.....	5,000
Au sellier.....	1,500
Au fleuriste.....	2,000
Au Café Anglais.....	3,000
A Tortoni.....	4,000
Chez Véfour.....	2,000
Au marchand de chevaux..	8,000
Chez Janisset.....	58,000

— Qu'est-ce que Janisset, monsieur ? Le chiffre me paraît un peu fort.

— Un bijoutier de la rue de la Paix, répond Guillaume à voix basse.

— Voilà un article tout à fait édifiant ! Vous êtes, monsieur, d'une libéralité royale. Vous plairait-il maintenant de faire cette petite addition ?

Et le baron souligne ironiquement le mot « petite ».

— Quatre-vingt-huit mille francs environ, dit Guillaume, sur le front duquel perlent de grosses gouttes de sueur. Et cependant le feu s'est éteint dans la cheminée, et l'air est bien refroidi dans la grande salle.

— Environ ! reprend M. de Guity, sans se départir de sa froideur affectée. Cela veut dire à cinquante mille francs près ?

— Non, mon père, je n'ai l'intention de vous rien céder. Ce qui échappe à mes souvenirs en ce moment est une erreur de fait, et non d'intention.

publicain devra réprimer l'insurrection, tirer sur ses frères et mitrailler les amis de la Marianne asiatique; et s'il se trouve dans l'armée d'Orient un major Laborde pour briser son épée, au lieu de l'envoyer au Sénat on l'enverra devant un conseil de guerre.

Il faut que le gouvernement se décide à être logique. Il ne peut à la fois vendre les diamants de la couronne, et envoyer là-bas un diadème pour couronner un Roi.

Si la République est indigne des Pavillons-Noirs, elle est encore plus indigne des Français.

Si la Monarchie améliore la situation des colonies, elle doit améliorer la situation du continent.

Rétablissons donc purement et simplement la Monarchie en France. Couronnons notre Roi. Comme les républicains l'ont démontré, le suffrage universel n'est pas absolument nécessaire pour cela ! Il suffit d'un général victorieux, comme au 18 brumaire, ou d'une bande de gueulars comme en 1848 et au 4 septembre 1870.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

### ELECTIONS LÉGISLATIVES

Scrutin du 4 Octobre

Sont élus :

MM.	
C <sup>o</sup> DE MAILLÉ.....	70,544
DE SOLAND.....	70,450
CHEVALLIER.....	70,399
MERLET.....	70,348
V <sup>o</sup> DE LA BOURDONNAYE.....	70,264
C <sup>o</sup> DE TERVES.....	70,199
BERGER.....	70,188
FAIRÉ.....	70,116

Ont obtenu ensuite :

MM.	
Maille.....	45,462
Marie-Baudry.....	45,061
Combié.....	45,048
Allain-Targé.....	44,992
Bory.....	44,898
Benoist.....	44,651
Janvier de la Motte.....	44,578
Varrailhon.....	44,178
Ménard.....	4,115
Gaisné.....	4,109
Joffrin.....	4,079
Roussechasse.....	4,058
Vaidy.....	4,055
Maniez.....	4,048
Chiron.....	4,045
Dufour.....	991

— Mais, voyons, continue le baron sur ce même ton de sarcasme qui exaspère Guillaume; de mon temps, les jeunes gens... de votre espèce... avaient toujours sous la main des prêteurs complaisants, juifs ou autres, qui escomptaient la mort d'un père ou d'un oncle. L'héritage trop lent à venir, enfin.

Guillaume pâlit sous cette sanglante insulte.

« Vous êtes sans pitié », murmura-t-il.

« Je vous interroge, monsieur », reprit le père avec une hauteur dédaigneuse. « Aurais-je deviné juste ? »

Le silence de Guillaume répondit seul.

« Combien ? » demanda le baron.

« Cent soixante-cinq mille francs », dit le jeune homme, si bas, que les derniers chiffres seuls arrivèrent aux oreilles paternelles.

« Cent soixante-cinq mille francs, dites-vous ? J'avoue que vous commencez à m'étonner. »

— C'est plus que cela, mon père, » reprit Guillaume. « J'ai dit cent soixante-cinq mille francs. »

Le baron ne put garder son sang-froid à ce nouvel aveu, et il bondit sur son siège.

(A suivre.)

Avez-vous d'autres dettes que celle dette d'honneur ?

— Oui, mon père, répondit Guillaume sans hésiter.

— Cela ne m'étonne pas. Veuillez m'en dire à peu près le montant.

— Je ne saurais ainsi... tout à coup... balbutia Guillaume.

— Prenez votre temps, ajouta le baron en ouvrant son journal. Voici une plume, de l'encre, du papier. Je ne suis pas pressé.

Guillaume, debout auprès de la cheminée, passa la main sur son front pour rappeler ses pensées qui lui échappaient, malgré ses efforts pour les ressaisir. Les idées les plus étranges, les images les plus disparates se pressaient dans son cerveau. A jeun depuis vingt-quatre heures au moins, il se sentait en proie à une sorte de délire intérieur qu'il ne pouvait surmonter en dépit de lui-même, il se revoyait petit enfant, quand il entra, tremblant au fond de l'âme, mais rebelle pour la forme, dans ce terrible cabinet où il n'avait accès que pour recevoir une réprimande ou un châtiement. Voilà la table de bois de teck rapportée de Madagascar par son grand-oncle l'amiral, objet rare et précieux, fait d'un seul morceau, et qu'il taillada de la belle sorte avec son canif pendant une remembrance paternelle. Entre les deux fenêtres, voici Gilonne d'Harcourt, baronne de Guity,

**Différence au profit de la Liste conservatrice :**

**26,000 voix**

Le parti conservateur triomphe donc en Maine-et-Loire avec une majorité qui dépasse toutes les prévisions. C'est de bon augure pour la France entière.

**VILLE DE SAUMUR.**

Voici le résultat du dépouillement pour la ville de Saumur :

Inscrits.....	3,115
Votants.....	2,529
Abstentions.....	586

**LISTE CONSERVATRICE**

MM.	
Fairé.....	806
C <sup>e</sup> de Maillé.....	804
Chevalier.....	802
De Soland.....	798
Merlet.....	793
De la Bourdonnaye.....	792
Berger.....	789
C <sup>e</sup> de Terves.....	789

**LISTE REPUBLICAINE**

MM.	
Bory.....	1690
Allain-Targé.....	1665
Maillé (Alexis).....	1658
Marie-Boudry.....	1645
Benoist.....	1644
A. Janvier de la Motte.....	1632
Combar.....	1560
Varadon.....	1638

**LISTE SOCIALISTE**

MM.	
Joffrin.....	35
Gaisné.....	33
Monard.....	32
Rouss-chausse.....	32
Dufour.....	32
Maniez.....	31
Chiron.....	31
Vaidy.....	31

La population se passionne de plus en plus pour ces luttes électorales ; hier, il n'y a eu en notre ville que 586 abstentions. Au 21 août 1884, pour les élections municipales, il y en avait eu 804. Au 21 août 1884, les abstentions avaient atteint le chiffre de 668. Il n'y a donc jamais eu si peu d'abstentions qu'hier.

Le parti conservateur a lieu d'être fier du résultat obtenu, tout particulièrement à Saumur. Il a eu à lutter contre un ministre de l'intérieur qui avait à sa disposition toutes les ficelles administratives ; contre un député sortant habitant le pays ; contre le maire de Saumur, personnage noté dans le monde gouvernemental.

Le 21 août 1884, les conservateurs n'avaient obtenu que 550 suffrages et les républicains 1,950. Aujourd'hui nous gagnons plus de 250 voix.

Et le triomphe est plus grand encore dans les campagnes.

M. Combar a eu un rude échec qui doit lui être bien sensible et lui prouver combien son administration est peu sympathique auprès de ses concitoyens. Il y a longtemps que nous lui avions dit qu'il était sur une mauvaise pente, que sa manière de conduire la ville le dépopularisait. Hélas ! nous ne croyions pas être si bon prophète. Ses concitoyens viennent de le lui signifier bien carrément : il est arrivé bon dernier aux élections d'hier, distancé de 100 suffrages par ses collègues étrangers, dans la seule ville de Saumur.

M. Allain-Targé, qui était entré en lutte avec M. Louvet le 23 mai 1869, avait obtenu 1,400 voix, et aujourd'hui, avec sa position exceptionnelle dans le gouvernement et sous le régime républicain cher à son cœur, il n'arrive, à Saumur, qu'à 1,665 voix.

Peut-il se flatter que ce soit un succès, et n'est-ce pas humiliant pour un ministre de l'intérieur de ne pas obtenir plus de témoignages de sympathie dans son pays ?

Le résultat est tout à fait conforme à nos prévisions.

Nous donnerons le résultat du dépouillement, par commune, pour l'arrondissement de Saumur.

Les listes conservatrices seraient passées, dit-on, dans la Vienne et dans la Sarthe avec 4,500 voix de majorité.

Dans la Mayenne, la liste conservatrice est passée en entier avec une majorité de 9,000 voix.

Le général Barry, dans Indre-et-Loire, serait seul possesseur de la liste conservatrice. Il y aurait ballottage pour les quatre autres candidats, au nombre desquels sont MM. Rivière et Wilson.

Le travail de concentration au ministère pour les élections est laborieux. Voici le texte de la dépêche que nous recevons de notre correspondant de Paris :

« 5 octobre, 10 h. du matin.

« Nous possédons seulement des chiffres partiels qui ne donnent aucune idée précise de l'ensemble du scrutin. »

**M. ALLAIN-TARGÉ A SEGRÉ.**

Le *Mercure segréen*, journal de Segré, répond ainsi au discours du ministre-candidat socialiste :

« On avait dit, et l'on avait bien raison, que, dans leur liste, les républicains n'avaient pas daigné faire représenter l'arrondissement de Segré. Au banquet, M. Allain-Targé s'est fâché de cette accusation : il a bien voulu nous apprendre qu'à l'âge de six semaines, on aurait pu le voir tétant sa nourrice dans la bonne ville de Segré et qu'à ce titre, il avait la prétention de représenter l'arrondissement.

« Nous ne voyons pas bien le profit que la ville et l'arrondissement ont pu retirer de la présence du tout petit Allain-Targé à cette époque ; il aurait fort bien pu aller têter ailleurs, sans aucun dommage pour le pays. Comment se fait-il qu'Allain-Targé se rappelle tout à coup qu'à l'âge de six semaines, il est venu à Segré et que, pendant cinquante-sept ans, il l'a si bien oublié, qu'on ne l'y a jamais vu et qu'il n'y a jamais rendu à personne le moindre petit service ?

« Allons, décidément, nous voyons très-bien qu'Allain-Targé voudrait que nous votions pour lui, mais nous continuerons très-bien à nous passer de lui. »

Le même M. Allain-Targé, radical socialiste, a fait distribuer dans le département son discours du 20 septembre avec une biographie aristocratique et superflue.

La biographie est amusante, comme un boniment forain. Mais le portrait?... oh ! M. Allain-Targé a eu grand tort de faire distribuer cette image.

Et que serait-ce, si elle était coloriée au naturel ? Il y manque, en effet, le coloris rubicond, qui plaît aux dévots amis de Bacchus.

**Ecole de Tir du 3<sup>e</sup> bataillon du 70<sup>e</sup> régiment territorial d'infanterie, à Saumur.**

**2<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL DE VINCENNES EN 1885.**

*Pavillon Alsace Lorraine et pavillon Chanzy.*

Fusil Gras, à 300 mètres.

Résultats obtenus par les membres de la Société de Saumur :

Série n° 1. — Officiers.

5<sup>e</sup> prix, M. Courville, capitaine au 70<sup>e</sup> territorial d'infanterie.

65<sup>e</sup> prix, M. de Guibert, lieutenant à la 5<sup>e</sup> compagnie de remonte.

Série n° 3. — Délégation.

57<sup>e</sup> prix, Société de tir de Saumur.

Série n° 4. — Tir à volonté.

41<sup>e</sup> prix, M. Courville, capitaine.

138<sup>e</sup> prix, M. Ferny, soldat au 70<sup>e</sup> territorial d'infanterie.

202<sup>e</sup> prix, M. Carré de Busserolles, soldat au 70<sup>e</sup> territorial d'infanterie.

Série n° 5. — Tir en cible fixe.

56<sup>e</sup> prix, M. Ferny, soldat.

81<sup>e</sup> prix, M. Courville, capitaine.

Série n° 6. — Championnat de France.

49<sup>e</sup> prix, M. Courville, capitaine.

Coupes d'honneur : M. Courville, capitaine.

M. Ferny, soldat.

Le résultat des autres pavillons sera publié aussitôt qu'il sera connu officiellement.

*Le Capitaine-Président,*

**G. DOUSSAIN.**

**GRAND THÉÂTRE D'ANGERS**

Nous avons annoncé l'ouverture de la saison théâtrale à Angers. Voici ce que le *Patriote* dit de cette première soirée :

« La rentrée de M<sup>lle</sup> Sophie Dorian et le premier début de M. Goffoël se sont effectués jeudi soir, dans la *Traviata*, devant une salle comble.

« Avant le lever du rideau, l'apparition de M. Gustave Lelong au fauteuil du chef d'orchestre avait été saluée par des bravos enthousiastes.

« M<sup>lle</sup> Dorian n'a pas dû retrouver sans plaisir ce bon public angevin qui l'a toujours traitée un peu en enfant gâtée et qui lui a prodigué tant d'applaudissements mérités pendant le cours de la dernière saison. La gracieuse artiste a chanté avec une virtuosité extraordinaire ce rôle de Violetta auquel elle a su donner déjà sur notre scène un caractère particulier de séduction et d'originalité.

« On a fêté également et justement M. Dechesne qui nous revient plein d'ardeur et d'entrain.

« M. Goffoël est un tout jeune homme de vingt-trois ans, débutant au théâtre et sans prétention à l'expérience. La jeunesse est un défaut dont on se corrige tous les jours, et si M. Goffoël n'a d'autre défaut sérieux que celui-là, son avenir ne peut manquer d'être brillant. La voix est fraîche, bien timbrée, elle sera d'une souplesse remarquable dans le haut registre quand l'émotion du débutant se sera calmée. M. Goffoël avait hier soir ce qu'on appelle en argot de théâtre un *trac intense* ; attendons pour le bien juger chez nous qu'il se trouve un peu mieux... chez lui.

« Ouverture brillante, en somme, et qui fait bien augurer de la saison. »

Sous le titre : « NOS ARTISTES D'OPÉRA-COMIQUE, *Angers-Revue* publie les lignes suivantes :

M<sup>lle</sup> DORIAN. — Nous n'avons pas à revenir sur le passé de notre gracieuse diva. Les triomphes de *Lakmé* et de *Manon* sont encore trop vivants dans la mémoire des habitués du théâtre pour qu'il soit utile d'insister. C'est donc avec une réelle satisfaction que nous saluons son retour au milieu de nous et nous ne saurions trop féliciter M. Breton de ne point se l'être laissée enlever par l'Opéra-Comique, où dans un avenir prochain d'ailleurs la porteront son talent et sa destinée.

M<sup>lle</sup> DE VITA. — Nous croyons cette jeune fille appelée à un grand et bel avenir. Un éloge anticipé ne serait point à sa place ici. Disons seulement que M<sup>lle</sup> de Vita, après avoir refusé des propositions brillantes de Marseille, de Florence et de Barcelone, s'est décidée à débiter sur la scène théâtrale d'Angers, séduite sans nul doute par la réputation artistique de notre ville.

M<sup>lle</sup> DULAURENS. — Fille du célèbre ténor de ce nom, qu'elle portera dignement dans la carrière si difficile du théâtre. En face d'une première campagne, nous nous bornerons aujourd'hui à lui souhaiter bonne chance, persuadés que le public lui fera un sympathique accueil.

M<sup>lle</sup> LELONG. — C'est presque actuellement une compatriote, dont nous voyons la rentrée sur notre scène avec un vrai plaisir.

M<sup>lle</sup> VANDERMEIREN. — Toute jeune, blonde comme les blés, nous arrive de Lille où elle a débuté dans la carrière théâtrale ; possède tout ce qu'il faut pour réussir.

M<sup>lle</sup> JOISSANT. — N'a pas quinze ans et cependant bonne comédienne. Nous vient de Bruxelles, pleine d'ardeur au travail et d'espérance en l'avenir.

M<sup>lle</sup> SAVIGNY. — Nous avons été souvent à même l'an dernier d'apprécier les qualités de l'artiste que nous voyons également revenir avec plaisir.

M<sup>lle</sup> CANTRELLE. — L'éloge de cette excellente comédienne n'est plus à faire. Il nous semble que sans elle l'opérette eût perdu la moitié de son charme et de sa gaieté.

M. GOFFOËL. — Elève du célèbre Warnotz, bon pianiste et bon musicien de premier ordre, nous ne pouvons que souhaiter à ce nouveau venu de réussir comme il le mérite. C'est à Genève, l'an dernier, sous la direction Gravière, que M. Goffoël a débuté au théâtre.

M. CADEAU. — L'emploi de second ténor d'opéra-comique et d'opérette est rarement

tenu d'une façon satisfaisante. Le réengagement de M. Cadeau nous permet d'être pleinement rassurés de ce côté pour la prochaine campagne.

M. NEVEU. — Encore un artiste que la Direction a eu l'intelligence de conserver. Ajoutons que ce chanteur accompli, désireux de rester parmi nous, n'a pas hésité à refuser de brillants engagements, entre autres celui du théâtre de la Monnaie, à Bruxelles. Nous ne saurions trop nous en féliciter.

M. DECHESNE. — La voix chaude et sympathique de notre excellent baryton était de celles qu'on remplace difficilement. Les succès passés des *Noces de Figaro*, du *Barbier*, de la *Mascotte* nous répondent de l'avenir ; aussi nous réjouissons-nous de le posséder encore à Angers cet hiver.

M. RONDEAU. — Artiste consciencieux ayant une grande expérience de la scène et qui réussira, sans nul doute, auprès du public angevin.

M. OMETZ. — Ce *trial* nous arrive précédé d'une grande réputation comme chanteur et comédien. Il a laissé partout les meilleurs souvenirs, particulièrement au théâtre des Arts, à Rouen, où il était l'hiver dernier.

Enfin, *Angers-Revue* cite M. HERBESSE qui remplace M. Labranche, ainsi que nous l'avons annoncé dans notre dernier numéro.

**BULLETIN FINANCIER.**

Paris, 3 octobre.

Est-ce à la période électorale ou aux événements d'Orient qu'il faut attribuer la faiblesse de la Bourse, ou bien n'est-ce que la conséquence d'une liquidation difficile ? Le comptant n'a pas à discuter ces questions ; qu'il achète de bonnes valeurs et bientôt il sera récompensé de sa confiance. Le 3 0/0 est à 80.25, l'amortissable à 81.85, le 4 1/2 à 109.25.

Le Crédit Foncier à 1,310 est plus que jamais un titre à signaler aux capitalistes et à l'épargne, un portefeuille bien composé doit contenir des actions et des obligations du Crédit Foncier. On s'assure ainsi un revenu sérieux et de grandes certitudes de plus-value en capital.

La Société Générale est ferme à 455. Les actions Panama baissent à 395 ; nous avons donc raison d'en conseiller la vente à 430. Ajoutons que l'autorisation d'émettre des obligations à lots a été formellement refusé.

Le Crédit Lyonnais baisse à nouveau de 2.50 et cote 522.50. La Banque d'Escompte est ferme à 450. L'Italien est ferme à 94.50.

Les actions des Chemins de fer français sont sans changement.

MÉZERAZ, Sarthe, le 14 mai 1885. Je souffrais de coliques depuis quatre ans ; pendant leur durée, je ne pouvais plus faire mon service, lorsqu'un collègue me donna quelques Pilules suisses, me disant qu'il s'en était bien trouvé. J'en pris trois chaque jour, pendant 15 jours, et depuis lors je n'ai plus ressenti ces affreuses coliques, je crois en être tout-à-fait débarrassé. Veuillez m'en adresser encore un boîte à Fr. 1.50 et je vous autorise à publier la présente. Détriché, chef de station ; à M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, Paris.

**Théâtre de Saumur**

J. BRETON, directeur-administrateur.

Lundi 5 octobre 1885,

Ouverture de la saison théâtrale

**LA CLOSERIE des GENÈTS**

Drame en 7 actes, par Frédéric SOULIÉ.

Bureaux, 7 h. 3/4 ; rideau, 8 h. 1/4.

**Caisse d'épargne de Saumur.**

Séance du 4 octobre 1885.

Versements de 70 déposants (13 nouveaux), 13,021 fr. 80.

Remboursements, 24,680 fr. 02 c.

**Elixir Sprecher**

La plus exquise des liqueurs, digestif par excellence, le seul approuvé et conseillé de nombreux docteurs de France et d'Etranger. Le demander dans les principaux cafés et bonnes épiceries.

**MALADIES DES BRONCHES et des POUMONS**

Chez Rhumes, Catarrhes, Bronchites les plus rebelles sont infatigablement guéris par l'usage persévérant des CELLULES D'ESSENCE de PIN D'AUTRICHE bien sucrées. Toutes les préparations balsamiques. NOMBREUSES ATTESTATIONS. — Env. F. Brochure explicative. Dépôt G<sup>o</sup> chez M. TALLON, Pr<sup>o</sup> 49, Avenue d'Antin, Paris.

A Saumur, ph<sup>o</sup> A. NORMANDIN, 11 et 13, rue Saint-Jean.

PAUL GODDET, propriétaire-gérant.

**FAILLITE ADDOUY PÈRE ET FILS.**  
Par jugement en date du 2 octobre 1885, le Tribunal de commerce de Saumur a déclaré closes, pour insuffisance d'actif, les opérations de la faillite des sieurs Addouy père et fils, débiteurs à Alloues.

Pour extrait :  
(796) Le Greffier, GAUTIER.

Etude de M<sup>e</sup> BRETON, notaire à Varennes-sous-Montsoreau.

**VENTE MOBILIÈRE**  
APRÈS DÉCÈS

Le dimanche 11 octobre 1885 et jours suivants, s'il y a lieu, à midi, en une maison située aux Petits-Champs, commune de Varennes-sous-Montsoreau, qu'habitait M. Mathurin Vallée, cultivateur, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> BRETON, notaire à Varennes, à la vente aux enchères publiques des meubles et effets mobiliers dépendant tant de la communauté qui a existé entre ledit M. Mathurin Vallée et M<sup>me</sup> Marie Moussard, son épouse prédécédée, que de leurs successions.

On vendra notamment : Un pressoir, deux armoires, trois lits garnis, une table, un vaisselier, un coffre, un basset, chaises, vaisselle, linge, effets de garde-robe et un grand nombre d'autres objets.

On paiera comptant, plus 10 0/0 applicables aux frais.

Etude de M<sup>e</sup> DUSART, avoué à Paris, rue de Rivoli, n° 150.

**VENTE**

Au Palais de Justice, à Paris, le mercredi 21 octobre 1885, à deux heures,

DE LA  
**MÉTairie DES GRANGES**

Située commune de Saint-Clément-des-Levés, près Saumur.

Mise à prix : 120,000 fr.

S'adresser à M<sup>e</sup> DUSART, avoué, et à M<sup>e</sup> DUPUY, notaire à Paris.

**A LOUER**

Pour entrer en jouissance de suite, DEUX

**MAISONS BOURGEOISES**

Porte cochère, écuries et remises, Avec ou sans JARDIN, Situées au Marronnier,

Aménagement intérieur au gré des locataires.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. TOUCHAIS, propriétaire, ou à M. BROUM, 24, rue du Roi-René, à Saumur. (781)

**A CÉDER DE SUITE**

Pour cause de décès,

**Un bon Atelier de menuiserie**

Bien achalandé, bien outillé, Situé à Saint-Clément-des-Levés, près Saumur (Maine-et-Loire).

Pour tous renseignements et traiter, s'adresser à M<sup>me</sup> veuve RENOUBAUD, à Saint-Clément. (763)

PRIX UNIQUE

3<sup>fr.</sup> 50<sup>LE</sup> Mètre

**VELOURS WINDSOR**

LARGEUR 0<sup>m.</sup> 60

THE BRITISH VELVETEEN C<sup>o</sup> (MANCHESTER)

DÉPOT GÉNÉRAL : 38, Avenue de l'Opéra, 38, PARIS

Envoi Franco dans toute la France contre Remboursement depuis 25 Francs

Pour la vente en gros, s'adresser au Gérant. — Tous les Mandats doivent être adressés à M. SUTTON } 38, Avenue de l'Opéra. — Envoi d'échantillons franco sur demande.

Ce velours magnifique se distingue très difficilement du velours de soie de Lyon et coûte DIX fois moins cher. — Rapport direct de l'acheteur avec le fabricant.

Etude de M<sup>e</sup> ANTHEAUME, notaire à Chouzé.

**VENTE MOBILIÈRE**

Le dimanche 18 octobre, à 1 heure, à La Rivière, sur la route de Chouzé à Saumur.

On vendra : un beau mobilier de salon en bon état, lits complets, meubles style Empire, une américaine, un cabriolet, etc.

Les personnes qui viendront en voiture, trouveront une place dans l'écurie pour leur cheval. (768)

**A LOUER**

PRÉSENTMENT

**BEAUX APPARTEMENTS**

Meublés ou non meublés,

Situés rue Nationale, 31.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve BOUGRIER. Beau MOBILIER à vendre à l'amiable.

**A LOUER**

**Premier Etage REMISE ET ÉCURIE**

On louerait avec ou sans remise.

S'adresser, 3, rue Beaurepaire.

**A VENDRE**

**JUMENT**

Très douce, poil bai,

Agée de 4 ans 1/2, se montant et s'attelant bien, taille 1<sup>m</sup>55.

S'adresser à M. VINCENT, huissier à Saumur, rue de l'Ancienne-Messagerie, 13. (776)

**A VENDRE**

**UNE CAVE**

Propre au commerce des vins.

Située place du Presbytère, à Nantilly.

S'adresser à M. Yvon fils, rue du Chardonnet, Saumur. (645)

**A LOUER DE SUITE**

**MAGASIN**

Grand'Rue, n° 1, maison Lardé.

**CIDRES**

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres de première qualité, supérieurs à tous ceux qu'il a reçus jusqu'à ce jour, qui se conserveront pendant les grandes chaleurs. Livraison par barrique et petit fût. — Vins blancs et rouges du pays. — Rue Nationale, 18.

**Offres et Demandes**

M<sup>e</sup> PINAULT, notaire à Saumur, demande de suite un **petit clerc**.

On demande du travail à la journée pour la lingerie et travaux de couture et raccommodages.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un employé sérieux, âgé de 20 ans au moins, pour une maison de commerce de la place.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE une bonne cuisinière.

S'adresser, 45, rue de Bordeaux.

La maison P. FOUCHER, à Saumur, demande un apprenti pour la Bonneterie Mercerie. (514)

**MERCERIE EN GROS**

Maison L. VINSONNEAU

On demande un apprenti.

**A CÉDER**

**BON CAFÉ**

Situé au centre de la ville,

Conditions avantageuses.

S'adresser au bureau du journal.

**FABRIQUE D'AGRAFES**

A ressort à double mentonnet

POUR

**COUVERTURES EN ARDOISES**

Nouveau système perfectionné

Breveté s. g. d. g.

**LEMAIRE-BERSOULLÉ**

M<sup>e</sup> de bois du Nord et du Pays

Inventeur et seul Fabricant

Quai Saint-Nicolas, n° 13,

à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement de tous les systèmes connus.

PRIX MODÉRÉS.

**M. HOULARD, FILS**

Propriétaire et négociant à Saumur, rue des Basses-Perrières, n° 7,

Fait savoir à sa nombreuse clientèle, que d'après la baisse qui vient de s'effectuer sur les vins, il offre de très-bons vins rouges vieux et nouveaux du pays, depuis 75 francs la barrique, et du vin blanc depuis 50 francs ; par 1/2 pièce, 3 francs en plus, fût à retourner.

Envoi d'échantillons sur demande.

**AU PALAIS DES MARCHANDS**  
**LUNDI 5 OCTOBRE**  
**OUVERTURE**

de deux grandes galeries au rez-de-chaussée et d'un magasin au 1<sup>er</sup> étage spécialement destinés à la vente des articles pour hommes, tels que : Habilllements confectionnés pour hommes, jeunes gens et enfants; Chemises, Cravates, Couvertures de voyage, Gilets de flanelle, Caleçons, Chaussettes, Gilets de laine, Gilets de chasse, Draperie, Canues, Parapluies, Ganterie, Chapellerie.

NOTA. — UN TRÈS-BON COUPEUR attaché à la maison nous permettra d'exécuter promptement, et d'une manière irréprochable, toutes les commandes sur mesure.

VOYAGE ALLER et RETOUR à ANGERS pour rien (voir affiches)

91, Rue de Rivoli  
et 9, Boulevard de la Madeleine  
PARIS  
Produit de 1<sup>re</sup> Qualité  
**CHOCOLAT MASSON** Avis  
Demander toujours les tablettes de 12 tasses par 500 Grammes, toute autre division ne donnant pas la quantité suffisante pour obtenir une bonne tasse de Chocolat.

SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS  
Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.  
**LA VELOUTINE**  
EST UNE Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth  
PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU  
Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.  
PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix.

**Pharmacie A. CLOSIER**

20, rue du Marché-Noir, 20,

**SAUMUR**

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Étrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'articles en caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, de bas contre les varices, de ceintures en tous genres, de hibernons, d'injecteurs et d'irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR**

Ligne d'Orléans		LIGNE DE L'ÉTAT															
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR			
Heures	Minutes	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir		
8 heures	8 minutes	du matin, express-poste.															
6	55	matin (s'arrête à la Possonnière)															
9	19	matin, omnibus-mixte															
1	25	soir, —															
3	32	— express.															
7	15	— omnibus.															
10	36	(s'arrête à Angers.)															
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.		SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.			
Heures	Minutes	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir		
8 heures	21	— omnibus.															
9	37	— express.															
12	48	— soir, omnibus-mixte.															
4	44	— —															
7	4	— omnibus (s'ar. à Tours)															
10	24	— express-poste.															
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56 ; à Tours à 9 heures.																	